

PROJET RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN ÎLE-DE-FRANCE

PREA 2013-2018

Un plan stratégique pour la formation
des jeunes et des adultes en région francilienne



Le projet régional de l'enseignement agricole (PREA) 2013-2018 fixe les orientations stratégiques de l'enseignement définies dans le cadre des politiques éducatives nationales adaptées aux spécificités socio-économiques régionales et locales. Le PREA constitue la feuille de route portée par l'État, la Région et les professionnels agricoles pour le pilotage de l'enseignement agricole en Île-de-France pour les 5 ans à venir.

L'enseignement agricole occupe une place essentielle dans la construction de nouveaux modèles agricoles : une agriculture mobilisée pour construire un avenir durable, c'est aussi et avant tout une agriculture qui a la capacité et l'ambition de former la relève.

Les établissements, notamment par l'implication de leurs exploitations et ateliers technologiques, constituent à la fois de véritables références et des lieux de démonstration et de diffusion essentiels pour accompagner l'innovation agricole et agroalimentaire. Ils contribuent à accompagner les agriculteurs face aux nouveaux enjeux d'une agriculture économiquement et écologiquement performante.

A ce titre, l'enseignement agricole francilien sera un levier majeur pour atteindre les objectifs définis dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et permettre à l'agriculture francilienne de relever le défi de la double compétitivité économique et écologique, placé au cœur du projet agro-écologique pour la France.

Le PREA s'articule autour de 4 axes stratégiques et propose un plan de 16 actions clairement identifiées à mettre en œuvre d'ici 2018.

Marion Zalay

Directrice régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture

Axe 1

Adapter l'offre de formation initiale et continue en prenant en compte les besoins des professionnels et des territoires

Objectif général

Proposer une offre de formation qui réponde aux demandes des apprenants et de leur familles, tout en s'adaptant aux besoins des professionnels et des territoires, en veillant à l'équilibre, à la cohérence et à la lisibilité de la carte des formations.

● Améliorer la connaissance de la relation emploi/formation

- Mettre en place des études « état des lieux et prospective » concernant le champ de la relation emploi-formation ;
- Etudier l'évolution des compétences et des métiers.

● Assurer la complémentarité des voies de formation et la mise en place de passerelles

- Analyser les retours d'expérience et expérimenter les complémentarités des voies de formation.

● Développer les liens avec l'enseignement supérieur

- Mener des études d'opportunité de licences professionnelles (PRO), en intégrant le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) dans le cursus licence/master/doctorat (LMD).

● Créer des liens entre les contenus de formation, les politiques agricoles et alimentaires régionales et les besoins des territoires

- Mettre en place des projets de modules de formation initiale et continue en lien avec les politiques régionales (Plan régional de l'agriculture durable (PRAD), Ambition Bio 2017, Ecophyto, plan régional de l'alimentation et de la filière alimentaire) et les besoins des territoires.



Axe 2

Favoriser l'accès à la formation dans l'enseignement agricole et à l'emploi

Objectif général

Mettre en place une stratégie de communication partagée avec les secteurs professionnels pour faire connaître les formations agricoles et revaloriser l'image des métiers agricoles, auprès du grand public et de l'ensemble des acteurs du système éducatif, de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

● Communiquer les offres d'emplois agricoles aux prescripteurs de l'emploi

→ Réaliser une campagne de sensibilisation des recruteurs pour communiquer les offres d'emplois de l'agriculture à pôle emploi, aux missions locales et à l'APECITA.

● Faire connaître les formations et les métiers agricoles aux jeunes, aux demandeurs d'emploi, aux professeurs principaux de l'éducation nationale et aux parents

→ Mettre en place des rencontres individuelles ou collectives entre des ambassadeurs et un public cible :

- Rechercher des ambassadeurs (professionnels, enseignants, parents d'élèves et élèves) volontaires ;
- Constituer un réseau pour communiquer auprès des publics cibles ;
- Mettre en place un site extranet permettant les mises en relation (jeunes et professionnels).

● Faire connaître les formations et les métiers agricoles aux prescripteurs de l'insertion (missions locales, pôle emploi, cap emploi) et de l'orientation (COPSY, service orientation université)

→ Réaliser une campagne de communication auprès des prescripteurs de l'insertion :

- Participer aux rencontres thématiques Defi-métiers ;
- Organiser des évènements (information sur les métiers ou forum emploi).



Axe 3

Favoriser la réussite des apprenants et l'élévation de leur niveau de formation et de qualification ; lutter contre le décrochage scolaire

Objectif général

Mettre à disposition des jeunes et des adultes des dispositifs contribuant au développement personnel des apprenants, à leur orientation et à leur insertion scolaire, sociale et professionnelle. Une attention particulière sera portée à la lutte contre le décrochage scolaire.

● Accueillir et accompagner les jeunes en difficulté. Repérer les signaux d'alerte du décrochage scolaire

→ Réactiver les groupes adultes relais (GAR) dans les établissements :

- Constituer un réseau de partenaires institutionnels mobilisables (santé, logement, prévention, conduites à risques, associations, ...) ;
- Former les groupes adultes relais (GAR), les professeurs principaux, les responsables pédagogiques des CFA, des CPE et les assistants d'éducation au repérage des signaux d'alerte du décrochage scolaire.

→ Mener une étude sur les causes du décrochage scolaire.

● Développer la fonction éducative de l'internat / Mettre en place un projet d'internat

→ Elaborer un document cadre régional pour un projet éducatif d'internat qui s'intègre dans le projet d'établissement.

● Intégrer les publics en situation de handicap en milieu ordinaire

→ Accueillir les personnes en situation de handicap sur les plateaux techniques de l'enseignement agricole ;

→ Mettre en place des séances de sensibilisation aux différents handicaps pour les apprenants.

● Accompagner les apprenants dans leur projet scolaire et professionnel

→ Former les professeurs principaux, les formateurs et/ou les responsables pédagogiques, les documentalistes à l'orientation et la réorientation scolaire et professionnelle.

● Associer les parents dans la lutte contre le décrochage scolaire

→ Identifier les associations relais d'aide aux familles et/ou de lutte contre le décrochage scolaire ;

→ Réunir au niveau régional les associations des représentants des parents d'élèves ;

→ Développer des liens au niveau local entre les établissements, les associations relais et les associations de parents d'élèves.

● Améliorer les pratiques de l'individualisation

→ Recenser et qualifier les dispositifs existants.

Axe 4

Développer la coopération internationale, le lien avec la recherche-développement et l'animation des territoires

Objectifs généraux

Développer l'ancrage territorial par des actions d'éducation au développement durable, donner une dimension internationale de plus en plus grande dans toutes les activités des établissements et accompagner les initiatives locales dans les domaines du développement, de l'expérimentation et de la recherche appliquée.

● Développer la coopération internationale

- Recenser l'expertise au sein des établissements :
 - Identifier les personnes relais dans les établissements ;
 - Identifier les ressources et expertise dans chaque établissement par la personne relais.
- Organiser des rencontres régionales ou interrégionales des personnes relais.

● Impliquer les établissements dans la stratégie de développement durable et d'éducation au développement durable

- Recenser les labels existants ;
- Accompagner les établissements pour la mise en place d'une labellisation.

● Développer des partenariats avec la recherche

- Mettre en place des journées thématiques techniques entre les chercheurs, les enseignants chercheurs et les enseignants et formateurs de l'enseignement agricole.



L'enseignement agricole en Île-de-France

En 2013 l'enseignement agricole francilien concerne **3 700** élèves et étudiants (enseignement supérieur court jusqu'au BTSA)

et **2 000** apprentis scolarisés dans

30 établissements sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture

4 établissements publics agricoles d'enseignement technique

7 établissements publics de l'éducation nationale proposant des diplômes de l'enseignement agricole ;

19 établissements privés d'enseignement technique sous contrat ;

Dans l'enseignement agricole francilien le taux de réussite aux examens se situe, tous diplômes confondus, en 2013, à **80,4 %**

8

En 2013, 2 403 candidats se sont présentés aux examens et **1930** ont été reçus.

En 2012, **55 %** des sortants des lycées agricoles sont **en emploi dès 7 mois après leur sortie de formation**. Ce taux était de 53% en 2011.

Détenir un niveau de formation élevé améliore sensiblement l'accès à l'emploi des lycéens agricoles. A l'issue d'un CAPA ou d'un BEPA, le taux d'emploi avoisine **30 %** ; il s'établit à **64 %** pour les terminales professionnelles et atteint **74 %** pour les jeunes ayant préparé un BTSA.

La spécialité « Aménagement paysager » représente

38 % de la population totale des sortants de

l'enseignement agricole en Île-de-France.

57 % des jeunes issus de cette spécialité

sont **en emploi dès 7 mois après**

leur sortie de formation.



L'enseignement agricole et les politiques publiques

Aujourd'hui, comme par le passé, l'enseignement agricole accompagne les politiques publiques portées par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et contribue concrètement à leur déploiement.

Il s'inscrit également dans les évolutions législatives concernant l'enseignement et la formation professionnelle.

Le PREA francilien 2013-2018 a adapté les politiques publiques aux spécificités régionales.

Les politiques publiques en matière d'enseignement et de formation

- Refondation de l'école de la République → Pacte pour une école juste pour tous et exigeante pour chacun.
- Projet stratégique de l'enseignement agricole → Assurer la promotion sociale et la réussite scolaire, enseigner à produire autrement, intégrer la dimension internationale et européenne dans les formations et les projets pluridisciplinaires.
- Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) → Engagement contractuel entre l'État et la Région pour définir une programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes, et assurer un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation.

Les politiques publiques agricoles, agroalimentaires et forestières

- Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt → Préparer l'agriculture française au double défi de la compétitivité économique et de la transition écologique autour du projet agro-écologique, tout en conciliant les attentes des agriculteurs, des consommateurs et des citoyens.
- Projet agro-écologique pour la France, «Agricultures : Produisons Autrement» → Faire de l'agro-écologie une force pour la France. Amplifier le changement enclenché dans les modes de production, engager tous les acteurs.
- Ecophyto en Île-de-France → Réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires tout en maintenant une agriculture économiquement performante.
- Ambition Bio 2017 → Doubler la part des surfaces bio d'ici fin 2017.
- Plan régional de l'agriculture durable (PRAD) en Île-de-France → Pour une agriculture francilienne conciliant efficacité économique et performance écologique.

Les établissements de l'enseignement agricole

75 - PARIS

1 Institut National des Jeunes Sourds (INJS)
254 rue Saint Jacques
75005 PARIS
Tél : 01 53 73 14 00 / 14 36
www.injs-paris.fr

2 Ecole d'Horticulture du BreuilRoute de la ferme
Bois de Vincennes
75012 PARIS
Tél : 01 53 66 14 00
www.ecoledubreuil.fr

3 CFA Paris Académie entreprise
94 avenue Gambetta
75020 PARIS CEDEX 20
Tél : 01 44 62 41 48Web : www.cfa-pae.org

77 - SEINE-ET-MARNE

4 Lycée agricole et CFA de La Bretonnière
Domaine de la Bretonnière
77120 CHAILLY EN BRIE
Tél : 01 64 75 87 50
www.labretonniere.fr

5 Lycée horticole privé Assomption de Forges
2 rue de Salins
77130 FORGES
Tél : 01 64 70 54 64
www.assomption-forges.com

6 Lycée agricole et CFA Bougainville
D319 Domaine de Sansalle
77257 BRIE COMTE ROBERT CEDEX
Tél : 01 60 62 33 00
www.lycee-bougainville.fr

7 Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)
Domaine de l'Ange Gardien
77260 CHAMIGNY
Tél : 01 60 24 41 60

9 Maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation (MFREO)
72 avenue du Maréchal Leclerc
77460 SOUPPES SUR LOING
Tél : 01 60 55 50 30
www.mfr-souppes77.fr

10 Institut Médico-Educatif (IME) Léopold Bellan
La Sapinière
24 route de Montarlot
BP 20018 Ecuellen
77816 MORET-SUR-LOING CEDEX
Tél : 01 60 70 52 99
www.ime-ecuelles.bellan.fr

78 - YVELINES

11 Lycée agricole et CFA de Saint-Germain en Laye
Route des Princesses
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
Tél : 01 30 87 18 00
www.lyceehorticole.ac-versailles.fr

12 CFA du Centre d'Enseignement de la Zootechnie (CEZ) de Rambouillet
Bergerie Nationale, parc du Château, CS 40609
78120 RAMBOUILLET
Tél : 01 61 08 68 10
www.bergerie-nationale.educagri.fr

13 Centre de Formation Professionnelle (CFP)
Horticole Le Nôtre
Domaine de Pinceloup
78120 SONCHAMP
Tél : 01 34 84 49 10

14 Lycée agricole privé et CFA Sully
22 avenue de l'Europe
78200 MAGNANVILLE
Tél : 01 34 77 27 00
www.lycee-agricole-sully.fr

15 Centre Educatif et de Formation Professionnelle (CEFP) Notre Dame de la Roche
Abbaye Notre Dame de la RocheRoute de Dampierre
78320 LEVIS ST NOM
Tél : 01 34 61 84 24

16 TECOMAH Ecole de l'Environnement et du Cadre de Vie
Chemin de l'Orme, Rond BP56
78356 JOUY EN JOSAS CEDEX
Tél : 01 39 67 12 00
www.tecomah.fr

17 Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP)
43 rue du Général de Gaulle
78490 LE TREMBLAY SUR MAULDRE
Tél : 01 34 87 99 09
www.chep78.fr

18 Lycée agricole privé et CFA Le Buat
21 rue du Buat
78520 MAULE
Tél : 01 30 90 82 10
www.lycee-lebuat.org

19 Centre de formation par l'apprentissage horticole et équestre de Maisons-Laffitte
10 avenue Desaix
78690 MAISONS LAFFITTE
Tél : 01 39 62 17 50
www.cfahorticheval.com

91 - ESSONNE

20 Maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation (MFREO) Horticole l'Essonne Verte
Domaine de Vauroux
Route d'Ormoy la Rivière BP 162
91154 ETAMPES CEDEX
Tél : 01 64 94 75 75

21 Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)
2 rue de la Roche
91340 OLLAINVILLE
Tél : 01 60 83 23 63

22 Lycée horticole privé et CFA Saint-Nicolas
10 avenue de la Division Leclerc
91430 IGNUY
Tél : 01 69 35 15 00
www.saintnicolas-igny.org

23 Lycée horticole privé et CFA Saint-Antoine
51 Avenue Massenat Deroche
91460 MARCOUSSIS
Tél : 01 69 63 35 72
www.lycee-horticole-paysager-st-antoine.fondation-auteuil.org

92 - HAUTS-DE-SEINE

24 Lycée horticole privé et CFA Saint-Philippe
1 rue du Père Brottie rBP15
92190 MEUDON
Tél : 01 46 23 62 73
www.lycee-horticole-paysager-st-philippe.fondation-auteuil.org

93 - SEINE-SAINT-DENIS

25 Lycée du paysage et de l'environnement et CFA Fénelon
1 rue de Montauban
93410 VAUJOURS
Tél : 01 49 63 62 17Web : www.fenelon.fr

26 Lycée de l'horticulture et du paysage
16 rue Paul Doumer
93100 MONTREUIL
Tél : 01 48 70 41 10
www.lyceehorticulture93.fr

94 - VAL-DE-MARNE

27 Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)
6 rue Désiré Dautier
94380 BONNEUIL SUR MARNE
Tél : 01 45 13 96 30
www.ereastendhal.ac-creteil.fr

28 Lycée Polyvalent Adolphe Chérioux
195 rue Julien Grimau
94400 VITRY SUR SEINE
Tél : 01 45 12 87 87
www.cherieux.ac-creteil.fr

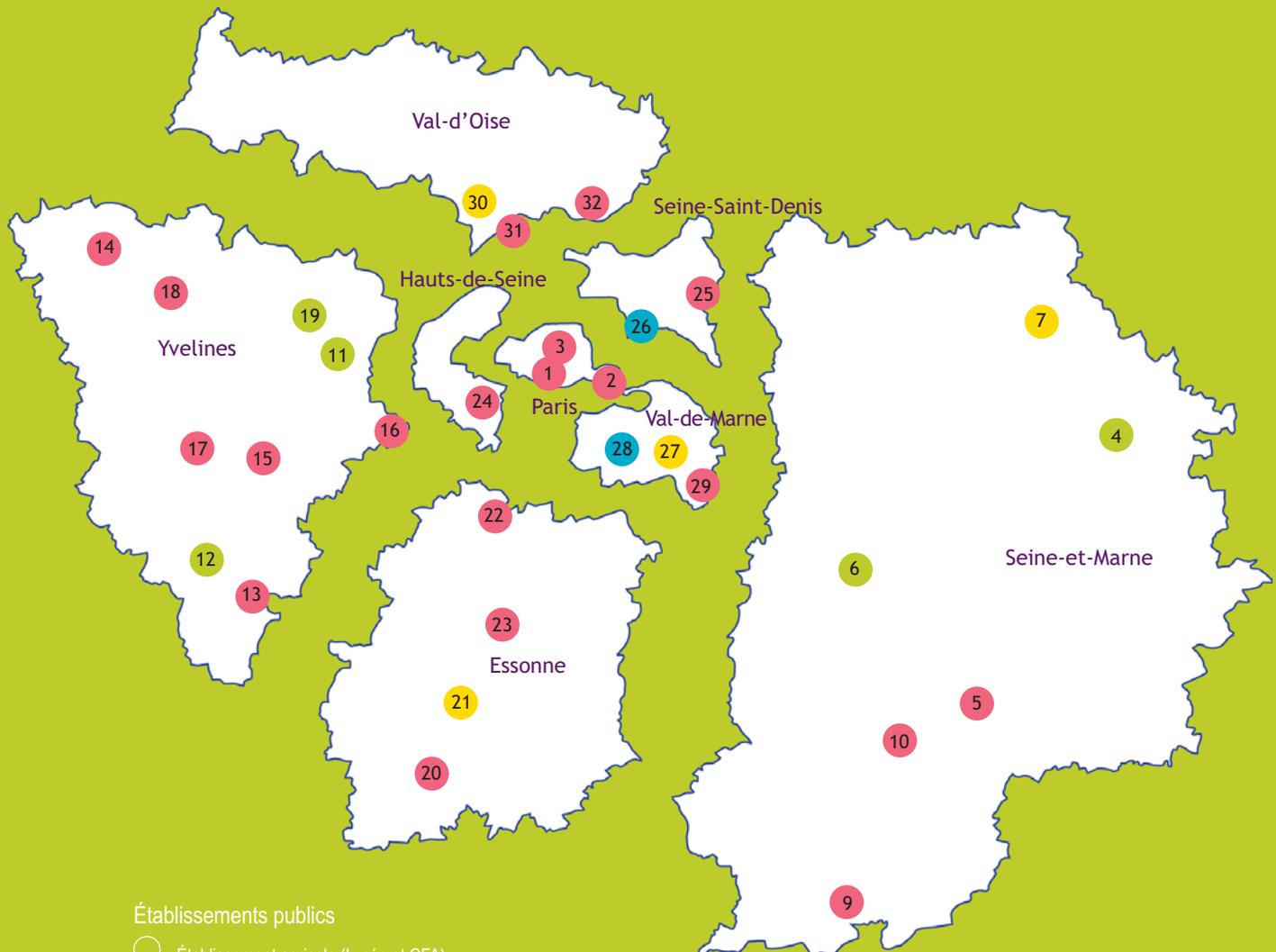
29 Centre de formation par l'apprentissage (CFA)
Gros Bois
Domaine de Gros Bois
94470 BOISSY ST LEGER
Tél : 01 45 69 23 43

95 - VAL-D'OISE

30 Lycée d'Enseignement Adapté (LEA) La Tour du Mail
70 Chemin La Tour du Mail
95110 SANNOIS Tél : 01 39 80 01 54
www.erea-sannois.ac-versailles.fr

31 Lycée Horticole Privé Saint-JeanRond-Point de La Tour du Mail
95117 SANNOIS CEDEX
Tél : 01 34 11 46 60

32 Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique (ITEP) Pierre Male
7 Rond Point de la Victoire
95400 ARNOUVILLE LES GONESSES
Tél : 01 39 93 67 77



Établissements publics

- Établissement agricole (Lycée et CFA)
- Établissement de l'éducation nationale (Lycée et CFA)
- Établissement à enseignement adapté (LEA, EREA)

Établissements privés

- Lycées, CFA, maisons familiales et rurales

Publication de la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAP) d'Île-de-France

Crédit photographique - Lycée agricole de Brie-Comte-Robert

Janvier 2014

Impliquer tous les acteurs

Le PREA 2013-2018 a été élaboré en concertation étroite avec l'ensemble des partenaires et acteurs de l'enseignement agricole, notamment équipes de direction des établissements privés et publics, directeurs des centres constitutifs des établissements, Conseil régional, rectorats, organisations syndicales des personnels de l'enseignement agricole public et privé, partenaires professionnels, parents d'élèves, prescripteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelles, organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA).



www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr

